

6ème TOURNOI PAR EQUIPES



N° d'autorisation :

21-22 AVRIL 2018

RÈGLEMENT :

ARTICLE 1 : CATEGORIES :

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.BAD.. Toute inscription à cette compétition entraîne l'entière acceptation du présent règlement.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.BAD. et en règle avec celle-ci. Les joueuses et joueurs Vétérans (de V1 à V7), classés NC, P, D, R, N pourront s'inscrire au 6ème Tournoi du Muppet Show Dionysien.

ARTICLE 2 : TABLEAUX :

- Il y aura 2 poules de 8 équipes maximum en fonction de la moyenne des points des joueurs et joueuses de l'équipe.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de bouleverser le déroulement du tournoi en fonction du nombre d'équipes inscrites.
- Les équipes doivent être composées d'au minimum 2 femmes et 4 hommes.
- Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents et avoir un classement différent.
- Chaque rencontre se déroulera en 5 matches : 2 DH, 1 DD, 2 DMx
- Chaque équipe doit être identifiable par un nom.
- Tournoi limité à 16 équipes.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS :

- Les feuilles d'inscription devront parvenir au plus tard le Vendredi 14 AVRIL 2018 (cachet de la poste faisant foi), accompagnées du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de : **BADMINTON ATHLETIQUE CLUB DIONYSIEN ou BACD**, et adressées à : **Gilles PETIT - 12, rue de la banlieue - 33230 Guitres**. Toute inscription non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.
- Les droits d'inscription sont fixés à **15 € par joueur inscrit**.

ARTICLE 4 : VOLANTS :

- Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs.
- En cas de litige entre les joueurs, les volants homologués pour ce tournoi sont :
 - * Pour les joueurs classés : Volants plumes STEIN grade 3
 - * Pour les joueurs Non-Classés : Volants plastiques YONEX Mavis 370.
- Des volants homologués seront en vente dans la salle.

ARTICLE 5 : ARBITRAGE :

- Le Juge-Arbitre de la compétition est : **André PEREZ**
- Auto-arbitrage sauf demande expresse des joueurs.

ARTICLE 6 : LES TEMPS DE REPOS :

- Le temps de repos entre 2 matches pour un même joueur sera de 20 minutes minimum, pour tous les tableaux (Doubles et Mixtes). Ce temps pourra être plus court en cas d'accord des 2 équipes.

ARTICLE 7 : LE TEMPS DIT D'ÉCHAUFFEMENT :

- Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du premier appel. Ce temps démarre à l'appel du match, et comprend en particulier : le test des volants et le tirage au sort.

ARTICLE 8 : POINTS PARTICULIERS :

- **Si le volant touche le plafond** ou ses structures (panneaux de basket, câbles, lumière) :

* à l'engagement : le volant est remis une fois.

* au cours de l'échange : le volant est compté faute.

- **Une tenue correcte** est exigée, suivant le règlement de la F.F.BAD.

- **En cas de blessure d'un joueur** qui pourrait mettre en péril la poursuite de l'équipe dans la compétition, et sur accord des 2 capitaines, ce joueur pourra être remplacé ponctuellement par un membre d'une autre équipe (dès lors que ce dernier ne dépasse pas 8 matches dans la journée), afin de privilégier le jeu.

ARTICLE 9 : RECLAMATIONS :

- Seul le capitaine d'une équipe est autorisé à déposer une réclamation auprès du Juge-Arbitre.

- Toute réclamation faite par une autre personne sera jugée irrecevable.

ARTICLE 10 : ANIMATION :

- Une soirée sera organisée le samedi soir.

- Les repas doivent être réservés lors des inscriptions, avec un chèque de règlement, libellé à l'ordre du **BACD**, mais différent de celui des inscriptions.

Pour information, contact : Gilles PETIT
12, rue de la banlieue
33230 GUITRES

06 32 08 58 96
bacd@laposte.net
gilles.petit95@orange.fr